

Modalités contrôle des connaissances			
MASTER 2 DROIT PENAL FONDAMENTAL			
Année 2025-2026			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Théorie Générale de l'Infraction	20 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort
Théorie Générale de la Sanction	20 H	5	
Droit Pénal de l'Entreprise	10 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort
Droit Pénal Européen	15 H	5	
Histoire du Droit Pénal	10 H	2	Terminal écrit ou oral tirage au sort
Droit Pénal Approfondi	10 H	2	
English for Criminal Law	10 H	3	Contrôle continu
Enquête Criminologique	10 H	3	Contrôle continu
TOTAL SEMESTRE 3	110 H	30	
SEMESTRE 4			
Procédure Pénale Approfondie	20 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort
Droit Pénal Médical	15 H	5	
Criminologie Approfondie	15 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort
Contentieux Pénal International	15 H	5	
Mémoire de Recherche	0 H	5	Oral
Grand Oral	0 H	5	Oral
TOTAL SEMESTRE 4	65 H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30/09/2025 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026 »

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.